

Entre le dernier bâtiment sur votre droite et le pont, vous observerez une chicane aménagée dans le garde-corps métallique. Empruntez-la et rejoignez le chemin enherbé qui borde l'Aurence. Suivez l'Aurence jusqu'à l'allée piétonne. Tournez à gauche pour traverser la rivière.

4 Vous venez d'entrer dans le parc de l'Aurence 2. Poursuivez sur cette allée qui longe l'Aurence, ignorez une première passerelle sur votre droite et traversez la rivière sur la seconde. Continuez à gauche, longez un premier terrain de sport, ignorez le pont qui franchit la rivière à gauche et continuez en longeant un second terrain de sport. Empruntez la passerelle faisant face au terrain de bi-cross sur votre gauche pour franchir à nouveau l'Aurence et continuez à droite jusqu'à la route (avenue de Landouge).

5 Traversez l'avenue de Landouge, tournez à droite pour retraverser l'Aurence puis tout de suite à gauche (passage ouvert dans le grillage). Descendez l'escalier, franchissez la passerelle sur l'Aurencous et poursuivez votre chemin au bord de la rivière. Passez sous la 4 voies et remontez dans le parc du Mas Jambost. Prendre l'allée à droite puis celle de gauche qui longe l'Aurence. A la patte d'oie, prendre l'allée de droite, puis tout droit à l'intersection suivante. En arrivant à l'Aurence, ne pas la traverser mais tourner à droite sur le chemin enherbé qui la longe. Franchissez la barrière en bois pour sortir du parc.

6 Poursuivez sur le chemin de randonnée, descendez le petit escalier et traversez la passerelle caillebotis pour rejoindre le bord de l'Aurence. Longez l'Aurence toujours tout droit en ignorant les passerelles sur la gauche jusqu'à la rue du Mas Loge. Traversez la rue du Mas Loge sur le passage protégé, poursuivez à gauche sur quelques mètres et redescendez le talus à droite pour rejoindre à nouveau le bord de l'Aurence.

7 Vallée du Chamberet : Continuez sur ce chemin enherbé en longeant l'Aurence puis le ruisseau du Chamberet. Poursuivez votre chemin le long du Chamberet, franchissez une passerelle caillebotis à travers une zone humide et remontez enfin sur le Chemin rural.

8 Montez ce chemin à droite sur environ 60 mètres et tournez à gauche dans un chemin enherbé. Continuez tout droit jusqu'à la rue du Coudert que vous traverserez pour prendre le chemin en face. Passez une intersection en montant toujours tout droit. Le chemin se rétrécit ensuite pour se confondre, par moments, avec le lit d'un petit ruisseau, souvent à sec en été. Au bout de ce chemin, tournez à droite en lisière de forêt. Laissez un premier chemin sur votre gauche et empruntez le second pour rejoindre l'allée principale de la forêt des Vaseix.

9 Prenez à droite et remontez cette allée jusqu'au bout (1,2 km environ) puis tournez à droite et tout de suite à gauche pour sortir du bois en longeant la lisière. Vous déboucher sur un chemin rural que vous empruntez à gauche. Repassez sous la 4 voies et continuez tout droit jusqu'à la petite route. Tournez à droite puis à gauche après le bâtiment, traversez la rue Abbé Pierre et continuez tout droit dans l'allée piétonne. Traversez l'avenue de Landouge pour rejoindre le parvis de l'église puis le parking de départ.

En chemin :

- Les parcs de l'Aurence 2 et du Mas Jambost ;
- La vallée de l'Aurence et trois de ses affluents : l'Aurencous, le Champy (aussi appelé Coyol) et le Chamberet ;
- La forêt départementale des Vaseix ;
- L'église Saint-Martial de Landouge (XIX^{ème} siècle).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Informations disponibles
à l'office de tourisme de Limoges Métropole
Contact : 05 55 34 46 87

Cette topofiche est consultable et téléchargeable
sur le site www.visitlimousin.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est déconseillé aux cavaliers et ouvert aux VTT sous leur responsabilité.

En cas de problèmes rencontrés sur l'itinéraire, veuillez nous en informer sur le site www.visitlimousin.com (nous contacter) ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.

Météo

3 2 5 0



Sur votre mobile, téléchargez l'application Loopi Gps & Balade. Calculez votre itinéraire, baladez-vous et découvrez des points d'intérêt où que vous soyez !

En cas d'urgence

112

à partir d'un portable

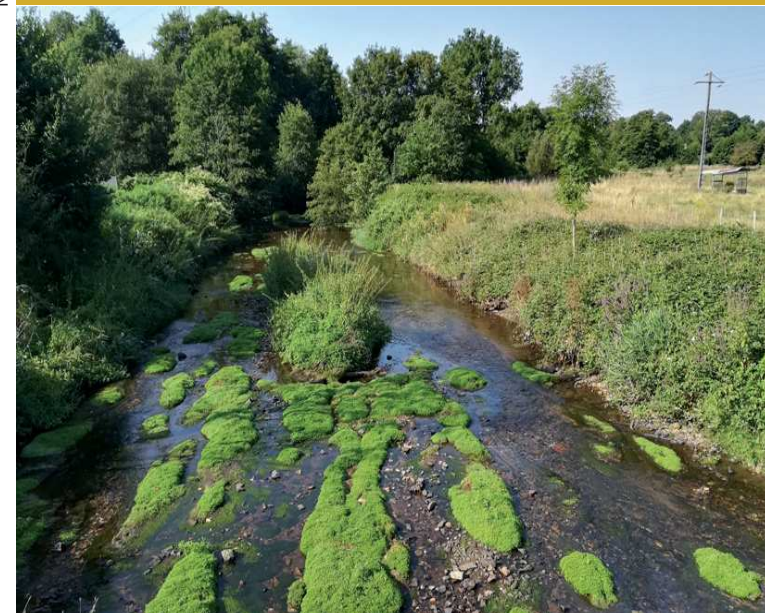


Cette topofiche est élaborée et financée par le Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit photos : Commune de Limoges

LIMOGES - LANDOUGE



SENTIER DES TROIS RUISSEAUX

15 Km - 3h30



Pratiques associées

www.visitlimousin.com

LIMOUSIN
nouveaux horizons

Info pratique

Accès : à partir de Limoges, prendre la RD 941 direction Angoulême.
Puis prendre la sortie Landouge. Remonter l'Avenue de Landouge jusqu'à l'église et se garer sur le parking.

Départ : Parking du cimetière rue du Mas Bilier.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
3 h 30	15 km	jaune	Facile	150 m

Continuité d'itinéraire		Mauvaise direction		Changements de direction	
-------------------------	---	--------------------	---	--------------------------	---

Itinéraire

- 1** Départ au parking du cimetière, rue du Mas Bilier. Tourner à droite dans la rue du Mas Bilier et descendez-la jusqu'à la rue Suffren. Au carrefour de la rue Suffren, empruntez l'allée piétonne qui contourne un parking en traversant une pelouse et rejoint la rue Jules Supervielle. Restez sur le trottoir puis bifurquez à droite pour continuer sur l'allée piétonne. Aux abords du rondpoint, empruntez le chemin à droite qui permet de passer sous la route. Traversez la passerelle à droite et tournez tout de suite à gauche pour longer le ruisseau du Chambeau. Au bout du chemin, tournez à gauche, rejoignez l'allée des Lucioles et remontez-la jusqu'à la rue des Lucioles.
- 2** Vallée de l'Aureñous : Traversez la rue des Lucioles et poursuivez votre chemin dans l'allée du Mas Bilier. A l'intersection suivante, tournez à droite, traversez la route (rue de Veyrac) et poursuivez tout droit jusqu'au ruisseau de l'Aureñous. Empruntez la passerelle et tournez à droite sur le sentier qui longe le ruisseau. Vous allez passer sous une ligne à haute tension puis sur une butte caillouteuse vestige d'une ancienne carrière. Poursuivez le long du ruisseau mais ne manquez pas le sentier qui remonte sur la gauche. Remontez ce sentier (escaliers en rondins), franchissez la barrière et continuez en face jusqu'à la route.
- 3** Vallée du Champy : Tourner à gauche dans la rue de la Chabaudie. Au rond-point, prenez à droite dans la rue de St Gence, montez sur le talus dominant la chaussée et cheminez entre la haie bocagère et des jardins privés. Traversez la rue Jean Varin et continuez dans le lotissement en face. Au bout de l'impasse, suivez l'allée piétonne entre deux maisons sur la gauche et rejoignez la rue de St Gence. Traversez-la et engagez-vous dans la rue du moulin. A la première intersection, prenez à droite dans la rue du Mas Blanc qui débouche à nouveau dans la rue de St Gence. Descendez la rue de Saint Gence jusqu'au pont sur la rivière Aureñce.

